

FCPE

HSBC EE ISR ACTIONS MONDE

Rapport annuel du Conseil de Surveillance 2025

Exercice 2024

Le présent rapport a été élaboré sous la responsabilité du Conseil de Surveillance du Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) HSBC EE ISR ACTIONS MONDE. Il est destiné aux porteurs de parts et complète le rapport annuel effectué par la Société de Gestion sur la gestion du FCPE.

Membres du Conseil de Surveillance du FCPE

Rappel de la composition du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance se compose statutairement pour chaque entreprise adhérente de :

- 1 membre, salarié porteur de parts, représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés de l'entreprise adhérente, élu directement par et parmi les porteurs de parts du FCPE ou désigné par le Comité Social et Economique de l'entreprise adhérente ou désigné par les représentants des diverses organisations syndicales représentatives de l'entreprise adhérente,
- 1 membre représentant l'entreprise adhérente, désigné par la Direction de l'entreprise adhérente.

Changements et informations intéressant le FCPE

1. Changements intéressant le FCPE suite à une décision du Conseil de Surveillance (exercice 2024)

Votre Conseil de Surveillance vous rappelle les changements intéressant le FCPE au cours de l'exercice 2024 :

► **Réduction du taux maximum des frais d'entrée**

→ date de prise d'effet : 4 juin 2024

Le niveau maximum des frais d'entrée du FCPE a été réduit à compter du 4 juin 2024 et, fixé à 1,50% (contre 3% antérieurement).

► **Absence du mécanisme de plafonnement des rachats (ou gates) sur le FCPE au 31 décembre 2024**

→ date de prise d'effet : 27 décembre 2024

Conformément aux exigences de l'AMF, le FCPE ne bénéficiant pas du mécanisme de plafonnement des rachats (ou gates) au plus tard au 31 décembre 2024, il a été introduit le 27 décembre 2024 dans le règlement du FCPE l'avertissement ci-après :

« En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité du FCPE à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur ce FCPE ».

► **Restriction d'accès au FCPE liée à la situation en Ukraine**

→ date de prise d'effet : 4 juin 2022

Suite à la situation en Ukraine, un avertissement avait été introduit dans le règlement du FCPE en 2022 prévoyant l'interdiction de l'investissement dans le FCPE des ressortissants / résidents russes et biélorusses (sauf exemption).

Le périmètre de l'exemption applicable aux ressortissants / résidents russes, défini par la réglementation européenne, a été révisé pour être élargi à partir du 4 juin 2022.

Le texte de l'avertissement dans le règlement du FCPE a été actualisé sur cette base le 27 décembre 2024.

► **Délégation de la tenue de compte-émission à CACEIS Bank**

→ date de prise d'effet : 1^{er} janvier 2025

Depuis le 1^{er} janvier 2025, CACEIS Bank assure par délégation de la société de gestion la tenue de compte-émission des FCPE gérés par HSBC Global Asset Management (France).

Cette évolution est sans conséquence sur la gestion financière du FCPE.



FCPE HSBC EE ISR ACTIONS MONDE

► Evolution de la tenue de compte d'épargne salariale HSBC

→ date de prise d'effet : 14 janvier 2025

Depuis le 14 janvier 2025, le teneur de compte d'épargne salariale NATIXIS INTEREPARGNE s'est substitué à HSBC EPARGNE ENTREPRISE.

Ce changement de teneur de compte d'épargne salariale a été opéré dans le cadre juridique de la cession, puis de la fusion de HSBC EPARGNE ENTREPRISE avec NATIXIS INTEREPARGNE.

Cette opération est sans conséquence sur la gestion financière du FCPE, ni sur l'accompagnement commercial de votre entreprise, qui continue à être assurée par HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE).

Elle a fait l'objet d'une information individuelle des porteurs de parts.

2. Autre décision du Conseil de Surveillance

► Adoption du rapport annuel du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance a adopté son rapport annuel par lequel il rend compte aux porteurs de parts du FCPE de l'exercice de l'ensemble de ses missions au cours de l'année 2024.

FCPE HSBC EE ISR ACTIONS MONDE

Examen de la gestion du FCPE

1. Examen du rapport annuel du FCPE

Le rapport annuel du FCPE HSBC EE ISR ACTIONS MONDE est conforme aux normes et aux usages de place. Il a été certifié par le Commissaire aux Comptes du FCPE.

Le Conseil de Surveillance a donné quitus à la Société de Gestion pour la gestion effectuée au cours de l'exercice 2024.

2. Examen de la gestion financière

L'examen de la gestion financière fait apparaître la situation suivante :

► Evolution de la performance sur les périodes suivantes :

Catégorie de parts E

	2024	3 ans	5 ans
Performance de la part E	22,63%	22,60%	76,56%
Performance de l'indice (pour information)	26,65%	32,12%	84,19%

Catégorie de parts F

	2024	3 ans	5 ans
Performance de la part F	22,10%	21,05%	72,74%
Performance de l'indice (pour information)	26,65%	32,12%	84,19%

Catégorie de parts PF

	2024	3 ans	5 ans
Performance de la part PF	22,00%	N/A	N/A
Performance de l'indice (pour information)	26,65%	N/A	N/A

► Evolution de la volatilité sur les périodes suivantes :

Catégorie de parts E

	2024	3 ans	5 ans
Volatilité de la part E	10,36%	13,97%	15,03%
Volatilité de l'indice (pour information)	10,28%	14,08%	15,13%

Catégorie de parts F

	2024	3 ans	5 ans
Volatilité de la part F	10,36%	13,97%	15,02%
Volatilité de l'indice (pour information)	10,28%	14,08%	15,13%

Catégorie de parts PF

	2024	3 ans	5 ans
Performance de la part PF	10,35%	N/A	N/A
Performance de l'indice (pour information)	10,28%	N/A	N/A

Commentaires du gérant :

Marchés (performances total return en EUR)

Après avoir atteint un plus haut historique début décembre, les marchés d'actions ont fini l'année en forte progression : le MSCI World net total return en euro est en hausse de +26.6%.

FCPE HSBC EE ISR ACTIONS MONDE

En termes de zones géographiques, le marché Nord-Américain surperforme (+32.3%) grâce à l'excellente performance du marché US (+32.9%), le Canada ne progressant que de +19.4%.

La zone Pacifique progresse de +14.2%, Singapour en tête (+41.1%, mais sa contribution est faible dans la zone), suivi du Japon (+15.5%). L'Australie (+8.0%) et Hong Kong (+6.8%) sous-performent.

Enfin, l'Europe ferme la marche, avec seulement +8.6% de hausse et des disparités importantes selon les pays : Allemagne +17.6%, Royaume-Uni +14.7%, Suisse +4.5% et France +1.0%.

Sur le plan sectoriel, les secteurs technologiques surperforment (Communication Services +42.8%, Information Technology +41.7%). Le secteur Financials n'est pas en reste (+35.1%). Le secteur Consumer Discretionary surperforme également (+29.7%).

Certains secteurs sous-performent nettement, en particulier les défensifs Consumer Staples (+11.0%) et Healthcare (+9.6%), mais aussi le Real Estate (+8.9%), l'Energy (+9.6%) et les Materials (+0.8% seulement).

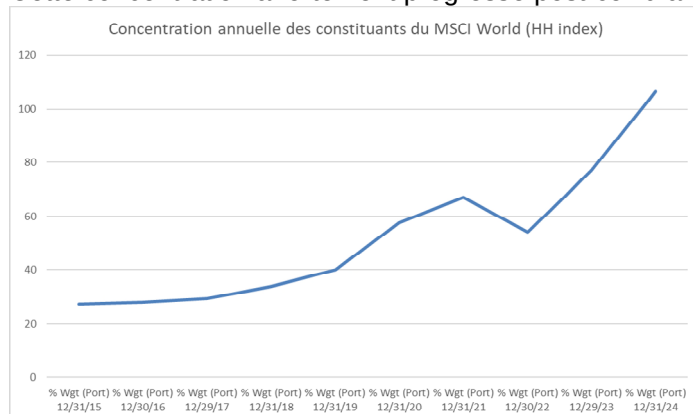
Les performances de styles ont été largement dépendantes des performances sectorielles. Ainsi, les valeurs de croissance surperforment (MSCI World growth +34.3%), tandis que les valeurs « value » sous-performent nettement (MSCI World value +18.9%).

Enfin, les indices de moyennes et petites capitalisations ont sous-performé les large caps : l'indice MSCI World Small-Mid progresse de seulement +16.9% contre l'indice Large cap de +28.1%.

Encore une fois, le phénomène de concentration des indices, particulièrement marqué aux US, perdure : l'indice S&P 500 equal weight total return sous-performe de -13.0% l'indice cap weighted.

En conséquence, la performance du MSCI World a été dépendante d'un nombre limité d'acteurs, en particulier dans le segment technologique US (Apple, Nvidia, Amazon, Meta, Broadcom, Microsoft, Tesla et Alphabet en particulier). Ces 8 acteurs ont pesé pour près de 50% sur la performance du MSCI World.

Cette concentration a fortement progressé post-covid avec le boom de l'I.A :



Performance du fonds

HSBC EE ISR Actions Monde sous-performe le MSCI World en 2024.

Le mois de Décembre a particulièrement impacté la performance en raison de surperformances marquées sur un certain nombre de « Magnificents 7 » sur lesquels nous n'étions pas exposé. Notre politique SRI excluait en effet Apple, Amazon, Alphabet, Meta, mais aussi Eli Lilly et JPMorgan.

Sur le seul mois de décembre, le fonds sous-performe d'environ -2.0%.

Apple et Amazon surperforment d'un peu plus de +5%, plus pour des considérations macro (politique anticipée accommodante de la Fed, mais finalement moins que prévu après la séance du 18/12), et des achats systématiques (short sellers et fonds gérés en limites de risque).

Alphabet surperforme d'environ +15%, sur l'annonce prometteuse d'une nouvelle puce dans le domaine quantique. Ces titres sont entièrement exclus par l'approche best-in-class actuelle, car ils présentent de mauvais scores ESG (quartile 4 en best-in-class secteur). Une partie du risque associé à ces valeurs MAG7 est partiellement compensée par des paris actifs sur des valeurs best-in-class telles que Nvidia, Trane Tech, ou LAM Research, mais aussi Microsoft et Tesla qui ne sont pas les meilleures en ESG mais que nous avons neutralisé.

Sur l'ensemble de l'année, l'allocation sectorielle a joué défavorablement (-1.0%).

FCPE HSBC EE ISR ACTIONS MONDE

Les contributions sectorielles (GICS level 1) négatives les plus marquées se trouvent dans les Communication Services (-0.6% pour une sous-exposition moyenne de -4%), le Healthcare (-0.9%, surexposition de 5%) et les Industrials (-0.4%, surexposition de 6%). Ces contributions sont partiellement compensées par des paris favorables sur l'Energy (+0.4%, sous-exposition de 2.5%), l'Information Technology (+0.4%, surexposition de 3%) et les Materials (+0.3%, sous-exposition de 1.5%).

La sélection de titres a contribué pour -2.1%.

Notre positionnement sur des valeurs A.I a joué favorablement : Nvidia, surexposition moyenne de 2.5%, contribution de +3.5%, Trane Technologies, surexposition moyenne de +2%, contribution de 0.6%. American Express, entrée récente dans le portefeuille, a également joué positivement (+0.5%), tout comme SAP (+0.4%).

En termes de contributeurs négatifs, Broadcom a joué défavorablement, le titre pèse pour -0.8% dans la performance relative pour une sous-exposition moyenne de seulement -1%. Broadcom a publié au-dessus des attentes, sur la seule journée du 13/12 il progresse de +25% sur cette annonce, porté par des achats sur la thématique A.I. Broadcom n'était pas particulièrement privilégié dans notre approche avec un scoring ESG en ligne avec le benchmark, donc il n'était pas dans le portefeuille et son poids dans le benchmark (1%) ne justifiait pas une gestion du risque particulière, sachant que le fonds est déjà surexposé sur les semiconducteurs. À la suite de la surperformance de Broadcom nous avons géré le tail risk associé, le fonds dérivait vers une position active de -1.5% nous avons acheté +50bp en profitant d'un recul de la valeur dans la séance du 18/12. Désormais le fonds est sous-exposé de -1% vs -1.5% le 17/12, soit une limite plus tolérable à court terme.

Neste, dans le secteur de l'Energy, a également eu un impact significatif (-0.7%). Le fonds était surexposé en moyenne de +0.5% sur un des rares titres éligibles dans le secteur par notre politique SRI, la valeur opérant étant un acteur majeur du biofuel avec des caractéristiques ESG au-dessus de la moyenne. Ce compartiment de marché n'est actuellement pas favorisé par le marché.

Enfin, les valeurs exclues par notre approche SRI a joué un rôle majeur : Apple, Amazon, Alphabet, Meta, JPMorgan et Eli Lilly ont pesé pour près de -300bp sur l'ensemble de l'année.

A partir de janvier 2025, l'approche best-in-class de la sicav HRIF évolue vers une approche en amélioration de note ESG, et devrait permettre au fonds de mieux gérer son tail risk sur des valeurs ayant un poids important dans l'indice et représentant une part trop importante de la tracking-error : Apple représente aujourd'hui 21% de la TE, Amazon 9%, Alphabet 8%, en faisant converger ces positions vers -1.5%/-2% en active weight, nous pourrions diviser ces contributions en TE par 2.

Perspectives

La direction des marchés continuera d'être dictée par le contexte macroéconomique et le cycle de désinflation qui structure les politiques monétaires. Le cycle d'assouplissement monétaire semble bien engagé dans les économies développées pour stimuler la croissance. En Europe, les récentes données économiques, couplées à l'incertitude politique, renforcent la pression sur la Banque centrale européenne pour réduire plus fortement les taux directeurs.

En Chine, la situation commence également à évoluer favorablement avec des annonces de mesures importantes pour soutenir l'activité par plusieurs canaux. En Europe, les voix s'élèvent parmi les investisseurs en faveur d'un plan d'investissement européen ou d'une relance budgétaire allemande pour améliorer la compétitivité de l'Europe face à un monde plus incertain, marqué par le retour imminent de l'isolationnisme américain.

Malgré la fin des élections aux États-Unis et une baisse à court terme des tensions au Moyen-Orient, les facteurs d'incertitude restent nombreux. L'incertitude politique s'est accrue en Europe (nouveau gouvernement en France, fin de la coalition en Allemagne), et les perspectives de croissance mondiale demeurent également précaires. On constate une divergence de plus en plus prononcée entre la croissance américaine, qui semble réaccélérer, et le reste du monde.

Le scénario d'atterrissage en douceur de l'économie reste le scénario central du marché, et rien ne semble l'entraver en cette fin d'année 2024. Néanmoins, le champ des possibles reste large pour 2025, avec une reprise économique mondiale encore fragile, et la dose de volatilité que la nouvelle administration Trump pourrait introduire sur la scène internationale.

Enfin, la valorisation du marché américain est à nouveau sur des plus hauts historiques et beaucoup d'investisseurs commencent à évoquer le risque de bulle spéculative sur ce marché.

3. Examen de la gestion administrative

La gestion administrative a été réalisée selon les usages et les normes en vigueur au sein de la profession.

La prestation liée à la gestion administrative est satisfaisante notamment dans le domaine de l'information des porteurs de parts, le suivi des opérations sur titres et les informations juridiques.

4. Examen de la gestion comptable

La gestion comptable a été réalisée selon les usages et les normes en vigueur au sein de la profession.

La prestation liée à la gestion comptable est satisfaisante.

Il est rappelé que les comptes annuels du FCPE ont été certifiés par le Commissaire aux Comptes du FCPE.

La valorisation des titres est effectuée selon les normes et les usages en vigueur.